

REPUBLIQUE DU TCHAD
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET DE L'INNOVATION

Unité - Travail - Progrès



UNIVERSITE AFRICAINE DE MANAGEMENT
ET DE L'INNOVATION

Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur

Attestation de Réussite de Licence

- Vu le Décret N°208/PR/PM/MESRSFP/2011, fixant les modalités de création et de fonctionnement des Etablissements Privés de l'Enseignement Supérieur ;
- Vu l'Arrêté 689/PR/PM/MESRI/SEESRI/SG/DGESRI/DES/2017, portant Mutation de l'Institut Supérieur de Gestion en Université Privée ;
- Vu l'Arrêté N°255/PR/MESRI/DGESRI/DES/2020, portant ouverture de la faculté des Sciences Juridique, Economique et Sociale à l'UAMI ;
- Vu l'Arrêté N°156/PCMT/MESRSI/DE/DGM/DGT/DES/2022 portant habilitation des diplômes de Licence à l'UAMI

- Vu les pièces justificatives produites par M. Abouricha Ali Abdel-Madjid
Né(e) le 15.09.1994 à N'Djamena pour son inscription en Licence

- Vu les procès-verbaux du Jury, attestant que l'intéressé(e) à satisfait aux contrôles des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires.

Le grade de Licence, option : Sciences Juridiques et Sociales
Mention Assistant Administratif et Juridique
est délivré par l'Université Africaine de Management et de l'Innovation au titre de l'Année Universitaire 2021-2022
A M. Abouricha Ali Abdel-Madjid

Le Titulaire

Le Président de l'Université

Fait à N'Djaména, le 14 NOV 2022

Le Recteur

N° 0440/AJ 2022

-Visas

Sahoulla Gouichemi

Professeur
Arachouma Djona